

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 24 octobre 2013 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projets Ville de Sherbrooke
- M. René Allaire, directeur général adjoint Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement
- M. Dominic Provost, directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance

Le président M. Serge Forest déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-10-24-0309

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Centre de tri ;
 - a) Résultats de l'appel d'offres 2013-07 pour la construction du bâtiment du centre de tri de Valoris (documents remis sur place) ;
 - b) Octroi du contrat ;
 - c) Délégation de pouvoir pour les avenants au contrat ;

- d) Entériner les travaux d'essouchage et d'enlèvement de la terre végétale (documents remis sur place) ;
- 5) Ajout d'un signataire pour les chèques de Valoris ;
- 6) Résolution caisse populaire dépôt de nuit ;
- 7) Date de la prochaine réunion ;
 - À discuter ;
- 8) Affaires Nouvelles ;
 - a) Dépôt lettre de Lac Mégantic ;
 - b) Affichage entité Valoris ;
- 9) Période de questions ;
- 10) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Centre de tri ;

a) Résultats de l'appel d'offres 2013-07 pour la construction du bâtiment du centre de tri de Valoris (documents remis sur place) ;

Le Consortium SMi-Génivar a procédé à l'analyse des soumissions reçues pour l'appel d'offres 2013-07 pour la construction du bâtiment du centre de tri de Valoris. Quatre (4) soumissions ont été analysé soit : Construction Gératek Ltée, Constructions Guy Sébas inc., Constructions Gagné et Fils inc, et Les Constructions Binet inc.

Suite à l'analyse, la recommandation est de retenir la plus basse soumission, soit celle de Construction Gératek Ltée au montant de 12 163 212.03 \$ plus taxes applicables.

b) Octroi du contrat ;

Résolution 2013-10-24-0310

Proposé et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la construction du bâtiment du centre de tri de Valoris à Construction Gératek Ltée pour la somme de 12 163 212.03 \$ plus taxes applicables. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu à signer tout document en lien avec cet appel d'offre.

Adopté

c) Délégation de pouvoir pour les avenants au contrat ;

Résolution 2013-10-24-0311

Proposé et résolu unanimement que soit accordée à M. Claude Brochu, directeur général, une délégation de pouvoir spéciale d'autoriser des dépenses, pour un montant cumulatif d'excédant pas 5% de la valeur initiale des contrats accordés pour la construction du centre de tri de Valoris.

Adopté

d) Entériner les travaux d'essouchage et d'enlèvement de la terre végétale (documents remis sur place) ;

M. Claude Brochu fait part que puisque les fondations du futur centre de tri doivent être faites avant les Fêtes, un appel d'offres par voie d'invitation a été envoyé pour les travaux d'essouchage et d'enlèvement de la terre végétale. Les 2 options suivantes était énumérées, soit A : le contracteur broie les souches et les mélange avec la terre et sort le tout, soit B : le contracteur sort les branches, les souches et la terre séparément. La superficie de travail a due être modifiée, elle a passé 8 à 14.3 acres. Trois soumissions ont été reçues et celle de Transport et Excavation Stéphane Nadeau était la plus basse conforme.

Résolution 2013-10-24-0312

Proposé et résolu unanimement d'entériner la décision de M. Brochu d'avoir octroyé le contrat à Transport et Excavation Stéphane Nadeau pour les travaux d'essouchage et d'enlèvement de la terre végétale pour la somme de 98 427.63\$ taxes nettes.

Adopté

5) Ajout d'un signataire pour les chèques de Valoris ;

M. Claude Brochu explique que suite au départ de M. Serge Forest, président, se sera Mme Nicole Robert la signataire des chèques. Puisque celle-ci est en élection, il faudrait ajouter un signataire dans le cas où elle ne serait pas réélue.

Résolution 2013-10-24-0313

Proposé et résolu unanimement d'ajouter M. Robert Roy, élu par acclamation, comme signataire des chèques de Valoris.

Adopté

6) Résolution caisse populaire dépôt de nuit ;

Le compte bancaire de Valoris est situé à la Caisse Populaire Desjardins des Hauts-Boisés à Cookshire, les employés de la balance, demeurant à East Angus, utilise le tiroir de dépôt à toute heure de la Caisse Populaire Desjardins de East Angus. La procédure de la caisse ayant changée, il faut que Valoris accepte la convention avec résolution.

Résolution 2013-10-24-0313

Proposé et résolu unanimement d'accepter la convention d'utilisation des services de dépôt à toute heure avec la Caisse Populaire Desjardins de East Angus. Il est également résolu d'autoriser M. Claude Brochu ou Mme Geneviève Morin à signer tout document en lien avec cette convention.

Adopté

7) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion sera le jeudi 23 janvier 2014, à moins d'urgence d'ici là.

8) Affaires nouvelles ;

a) Dépôt lettre de Lac Mégantic ;

M. Serge Forest dépose au conseil la lettre de remerciement de la Ville de Lac Mégantic pour le don de 5000\$ pour lui venir en aide suite à la tragédie qui l'a frappée.

b) Affichage entité de Valoris ;

M. Robert Roy fait la remarque que seulement les camions sont lettrés Valoris, les remorques n'ont aucune identification. La proposition serait de faire lettrer les remorques sur le panneau arrière avec le logo Valoris et l'adresse du site internet. Deux soumissions seront demandées, soit une pour lettrer seulement l'arrière des remorques et l'autre pour lettrer l'arrière de la remorque et les côtés.

9) Période de questions ;

Aucune personne présente.

10) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13h30.

M. Serge Forest, président

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier